

**Nous profitons de ce premier tract de 2023 pour vous adresser  
nos vœux en cette nouvelle année.**

Notre activité en 2022 aura été marquée par une forte reprise mais les séquelles et les incertitudes planent toujours sur le secteur du transport aérien.

L'engagement des salariés du groupe Air France a permis d'absorber la très forte montée en charge. Cela a été beaucoup plus laborieux pour nos prestataires et nos sous-traitants. L'expérience de ces séquences légitime et conforte notre combat pour maintenir l'activité en interne Air France.

Il n'y a pas que l'activité qui a augmenté, les prix aussi. La direction a apporté une réponse unilatérale d'augmentation générale mais pour **FO**, elle devra être complétée lors des négociations salariales en mai 2023.

Les élections professionnelles se tiendront sur le premier trimestre. **Vous pourrez voter pour vos représentants du lundi 13 février au lundi 6 mars 2023.**

Si vous voyez resurgir des logos syndicaux ou revenir des délégués que vous n'avez plus revu depuis les dernières élections, vous saurez pourquoi !

**Votre soutien dans les défis qui nous attendent est crucial !**

En 2023, si vous souhaitez soutenir un syndicat engagé dans la défense vos intérêts, ajoutez à vos résolutions de nouvelle année l'adhésion à Force ouvrière.

Christophe Malloggi  
Secrétaire général



**J'adhère à Force ouvrière,  
"Notre Force c'est vous"  
est plus qu'un slogan !**